

**Conseil économique et social**

Distr. : générale  
28 décembre 2018

Français  
Original : anglais

**Commission économique pour l'Afrique**  
**Comité d'experts de la Conférence des ministres africains**  
**des finances, de la planification et du développement économique**  
Trente-huitième réunion

Marrakech (Maroc), 20-22 mars 2019

Point 3 de l'ordre du jour provisoire\*

**Aperçu de l'évolution récente de la situation économique**  
**et sociale en Afrique**

## **Performances récentes de l'Afrique en matière de développement économique et social : vue d'ensemble**

### **Performance mondiale et implications pour les économies africaines**

1. La croissance du produit intérieur brut (PIB) mondial devrait progresser à un rythme modéré d'environ 3,2 % en 2018 et 2019 (figure I). Dans l'avenir, la croissance mondiale relativement forte et la hausse des prix des produits de base devraient accroître la demande d'exportations en provenance des pays africains et, partant, les recettes d'exportation, en particulier dans les pays exportateurs de produits de base.

2. En dépit de cette croissance relativement robuste, l'économie mondiale doit faire face, à court et à moyen termes, à quelques risques et incertitudes. Les politiques protectionnistes des États-Unis d'Amérique et les mesures de rétorsion que prennent les partenaires commerciaux en vertu du principe de réciprocité, ainsi que les tensions commerciales qu'elles suscitent, constituent un risque systémique en l'absence de coopération politique. Une part importante des exportations africaines allant en Chine, le ralentissement attendu de l'économie chinoise ne devrait pas manquer d'avoir, sur les résultats commerciaux de l'Afrique, des incidences négatives qui pourraient s'exacerber avec les politiques protectionnistes des États-Unis. La conjoncture financière mondiale, engendrée par le resserrement de la politique monétaire dans les économies développées, pourrait entraîner une hausse des coûts de financement pour les pays développés, en particulier les pays développés d'Afrique. L'atterrissage brutal de la Chine, les tensions au Moyen-Orient et en République populaire démocratique de Corée, ainsi que la volatilité afférente des cours des actions sur les marchés financiers et des cours du pétrole présentent des incertitudes et des risques sur la croissance en Afrique et dans l'économie mondiale.

### **Évolution économique récente en Afrique**

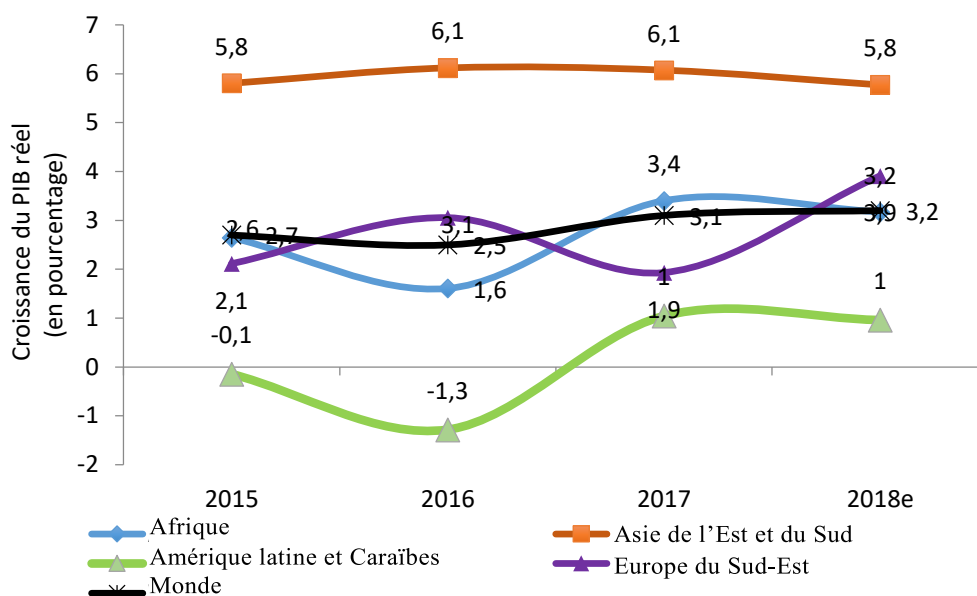
3. Comparativement à 2017, la croissance économique en Afrique a légèrement fléchi de 3,4 % à 3,2 % en 2018 (figure I). Le renforcement de la

\* E/ECA/COE/38/1/Rev.1.

demande mondiale et une hausse modérée des prix des produits de base, des investissements soutenus dans les infrastructures, l'augmentation des cours du pétrole et de la production pétrolière (en particulier avec la découverte de nouveaux champs), une forte consommation des ménages et des conditions climatiques favorables sont les facteurs clés qui sous-tendent l'activité économique.

Figure I

### Croissance économique en Afrique et dans les économies en développement, 2015-2018



Source : Organisation des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales (à paraître).

Note : e=estimations ; p=prévisions.

4. Si certaines des plus grandes économies africaines – Angola, Nigéria et Afrique du Sud – affichent une reprise favorisée par la consommation des ménages, leurs taux de croissance économique restent relativement faibles. Dans les pays comme la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Kenya et le Sénégal, qui ne disposent pas de ressources naturelles abondantes, la croissance reste forte et tirée pour une large part par des investissements publics importants, en particulier dans les infrastructures. Le taux de croissance prévu de 3,2 % n'est pas suffisant pour réaliser les objectifs de développement durable, notamment l'objectif 1 qui est d'éradiquer la pauvreté. L'Afrique doit accélérer sa croissance et la porter à une croissance à deux chiffres d'ici 2030 en accroissant le niveau des investissements de 30 à 35 % du PIB et en améliorant sensiblement la productivité. Le niveau des investissements s'établit aujourd'hui à 25 % du PIB, soit beaucoup moins que celui des économies de l'Asie de l'Est et du Pacifique, qui était de l'ordre de 32 % en 2017 (Banque mondiale, 2018b). La croissance de la productivité reste faible par rapport au reste du monde et en deçà des niveaux indispensables pour le renforcement de la diversification économique sur le continent et de sa compétitivité sur le marché mondial. Les pays africains doivent s'engager dans des réformes visant à renforcer la résilience, à accroître le potentiel de croissance et l'inclusivité, et à contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable.

5. Aussi, il importe de noter qu'en dépit de la légère reprise de la croissance depuis l'effondrement des prix des produits de base qui a commencé au milieu de 2014, les taux de croissance par habitant ont été inférieurs aux taux de croissance démographique dans toutes les sous-régions de l'Afrique. En 2017, l'Afrique du Nord était la seule sous-région où le taux de croissance démographique (1,8 %), était en deçà de la croissance par habitant qui

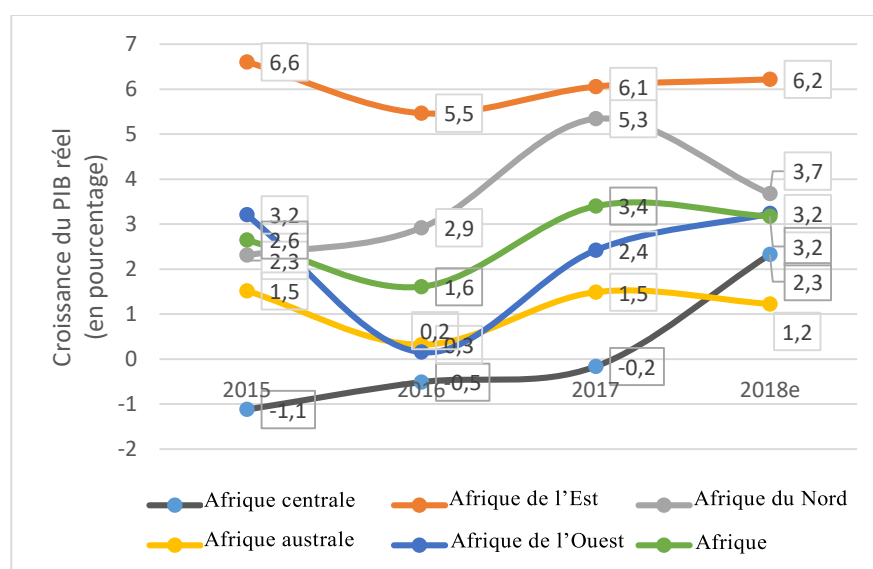
s'établissait à 4,8 %. Toutefois, si l'on exclut la Libye, le taux de croissance de la sous-région ne serait que de 1,4 %, ce qui placerait l'Afrique du Nord au même niveau que les autres sous-régions dont le taux de croissance démographique reste inférieur à leur taux de croissance démographique. Cette situation montre qu'il faut que les pays africains redoublent d'efforts pour financer des programmes de nature à renforcer encore la croissance et faire face à la croissance démographique. Tout effort dans cette direction devrait aller de pair avec des mesures visant à renforcer l'efficacité des dépenses publiques dans une logique d'amélioration de la gestion des finances publiques et d'affectation judicieuse des dépenses. En particulier, il est nécessaire en Afrique d'élargir les marges de manœuvre budgétaires en renforçant la mobilisation de ressources par une politique et une administration fiscales efficaces et une assiette de l'impôt plus large.

## Croissance dans les sous-régions

6. Hormis l'Afrique de l'Est et l'Afrique de l'Ouest, les autres sous-régions ont enregistré une baisse de croissance en 2018, qui a pesé sur la croissance globale du continent (figure II). On notera toutefois que les résultats économiques ont été variables selon les pays. L'Afrique de l'Est reste la sous-région qui a la croissance la plus rapide, en augmentation de 6,1 % en 2017 à 6,2 % en 2018, sous l'impulsion des dépenses publiques d'infrastructures et de l'accroissement de la demande intérieure. Outre l'agriculture, moteur traditionnel de croissance de la sous-région, les secteurs de l'industrie et des services prennent de l'essor, en particulier en Ethiopie, au Kenya, en République-Unie de Tanzanie et au Rwanda. Parallèlement, l'exploration du pétrole et du gaz, les conditions climatiques favorables et le renforcement de l'intégration régionale dans les communautés économiques régionales et la création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) offrent un énorme potentiel de croissance dans la sous-région. Le secteur minier à Madagascar, en Ouganda, en République démocratique du Congo et au Rwanda devrait également continuer d'être un moteur de croissance.

Figure II

### Croissance économique par groupe régional, 2015-2019



Source : Organisation des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales (2019).

Note : e=estimations ; p=prévisions.

7. En Afrique de l'Ouest, la croissance est passée à 3,2 % en 2018 contre 2,4 % l'année précédente. Les pays de la sous-région, à l'exception du Burkina Faso, de la Guinée et de la Guinée-Bissau, ont enregistré une augmentation de

leur taux de croissance. Le Ghana et le Nigéria ont tiré parti de la remontée des prix du pétrole et de l'augmentation de la production pétrolière, et tous les pays de la sous-région, hormis le Libéria et la Sierra Leone, ont connu une expansion du secteur des services. Le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Niger et le Sénégal ont tiré parti des possibilités offertes par des marchés relativement dynamiques de produits miniers et agricoles, d'une augmentation de la consommation des ménages et des investissements publics.

8. En Afrique australe, la croissance a légèrement fléchi, passant en moyenne de 1,5 % en 2017 à 1,2 % en 2018. Les facteurs qui sous-tendent les économies sont notamment une hausse modérée des prix des produits de base (cuivre et diamant), qui favorise un secteur minier fort, et l'amélioration de l'approvisionnement énergétique, qui a des retombées positives sur d'autres secteurs. La croissance du PIB dans la sous-région devrait atteindre 2,1 % en 2019 avec la montée attendue des prix mondiaux et une hausse de la production agricole si les conditions climatiques s'améliorent. Le Botswana, le Malawi, Maurice et la Zambie ont enregistré les taux de croissance les plus élevés de la sous-région, soit respectivement 4,4 %, 4,4 %, 3,7 % et 4,1 %.

9. Les économies de l'Afrique centrale sont reparties en 2018, enregistrant un taux de croissance de 2,3 % après un repli de -0,2 % en 2016 et une stagnation en 2017. Les taux de croissance devraient progresser, en moyenne, de 2,7 % en 2019. Au nombre des principaux moteurs de cette croissance, l'amélioration des prix du pétrole, l'arrivée de nouvelles productions de pétrole et de gaz (Cameroun, Congo et Guinée équatoriale), la bonne performance des secteurs de l'agro-industrie, de la fabrication et des services (Cameroun, Congo et Gabon), le développement du tourisme et du bâtiment (Sao Tomé-et-Principe), la reprise des exportations de diamant en République centrafricaine et les retombées de la reprise de l'économie nigériane (Cameroun et Tchad). Toutefois, la faible diversification économique (Congo, Gabon et Guinée équatoriale) et les conditions climatiques défavorables demeurent des risques majeurs qui pourraient faire dérailler la croissance économique dans la sous-région.

10. Malgré un recul de 5,3 % en 2017 à 3,7 % en 2018, la croissance du PIB en Afrique du Nord reste forte, portée principalement par les progrès économiques en Égypte (5,8 %) – la plus grande économie de la sous-région – en Libye (11 %) et au Maroc (3,5 %). Le ralentissement des économies de la sous-région peut être principalement attribué à un recul de la consommation des ménages entraînant la montée de l'inflation dans des pays comme l'Algérie, l'Égypte et le Soudan, ainsi qu'à l'instabilité politique en Libye. La Tunisie a tiré parti d'un rebond du tourisme et grâce à une productivité plus grande des secteurs manufacturier et industriel, le taux de croissance économique devrait passer à 2,4 % en 2018 contre 1,9 % l'année précédente.

### **Réduire les déficits budgétaires par l'augmentation de la dette extérieure**

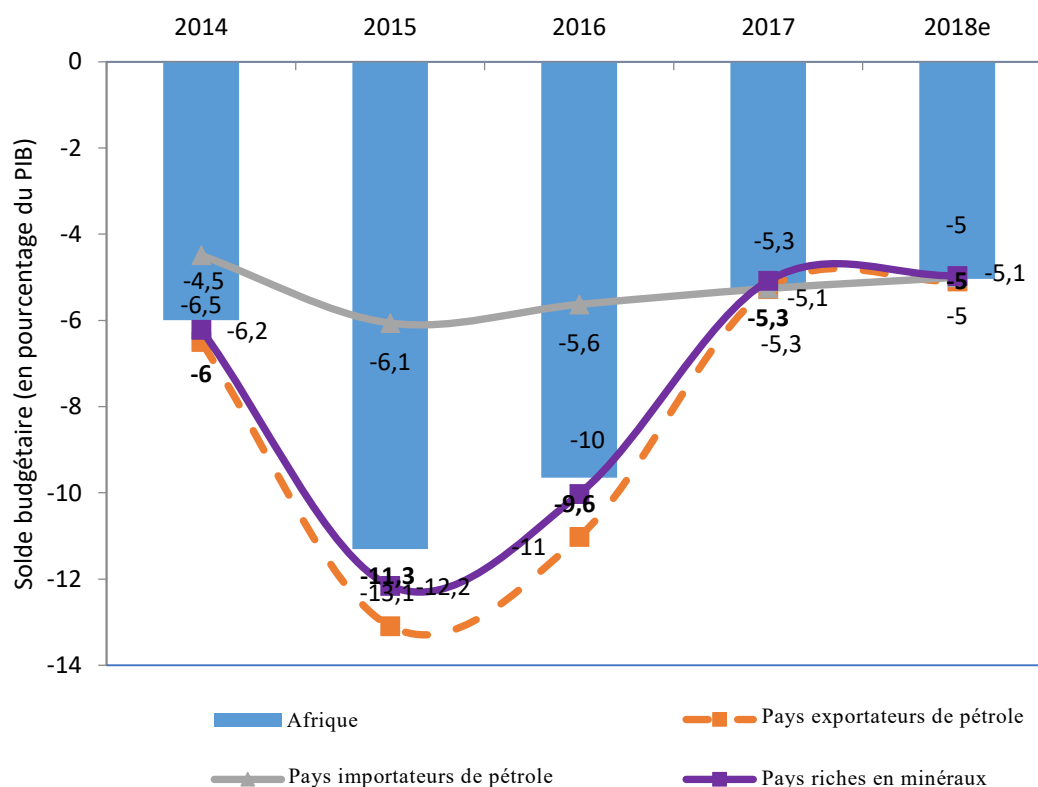
11. Selon les estimations, le déficit budgétaire de l'Afrique se serait résorbé de 5,3 % du PIB en 2017 à 5 % en 2018 (figure III). Cette situation pourrait être attribuée aux efforts d'assainissement des finances publiques en cours dans de nombreux pays : réduction des subventions, remontée des prix du pétrole et augmentation de la production de pétrole (Angola, Tchad, Nigéria et Ghana), et élargissement de l'assiette de l'impôt et automatisation de l'administration fiscale (Congo, Lesotho, Malawi et Nigéria). On notera des améliorations sensibles dans les pays riches en minéraux et les pays exportateurs de pétrole, dont les déficits budgétaires ont été réduits de 12,2 % et 13,1 % en 2015 à respectivement 5,1 % et 5 % en 2018. La situation budgétaire de l'Afrique devrait rester stable à 5 % en 2019, grâce à l'amélioration de la conjoncture économique mondiale, en particulier dans les pays exportateurs de produits de base. Cependant, la volonté de poursuivre les investissements dans le

développement des infrastructures devraient confirmer à moyen terme la tendance positive de l'évolution du déficit budgétaire.

12. Malgré la réduction des déficits budgétaires, la dette publique et la dette extérieure (pondérées) ont légèrement augmenté, respectivement de 2,1 points de pourcentage (comparativement à 48,4 % en 2017) et de 1,9 point de pourcentage (comparativement à 35,5 %) (figure IV). Les deux types de dette se sont réellement stabilisées dans les pays importateurs de pétrole, mais restent relativement élevés dans les pays importateurs de pétrole et les pays riches en minéraux. Selon les estimations, la dette extérieure aurait atteint en 2018 44,9 % du PIB dans les pays importateurs de pétrole et 44,3 % dans les pays riches en minéraux, alors que la dette publique se serait établie à 63 % du PIB dans les pays importateurs de pétrole en 2018 et à 47,5 % du PIB dans les pays riches en minéraux (EIU, 2018).

13. Pour la plupart, les gouvernements africains ont pris des mesures pour renforcer leurs procédures de gestion de la dette. Ces mesures n'ont toutefois pas permis de stimuler la croissance dans les pays comme l'Angola, le Mozambique et la Zambie, où les niveaux de la dette restent relativement élevés. Le durcissement de la politique monétaire dans la plupart des économies développées et la hausse connexe des taux d'intérêt suscitent des doutes quant à la viabilité de la dynamique de la dette dans certains de ces pays africains.

Figure III  
Résultats financiers de l'Afrique, 2015-2018



Source : Calculs de la CEA à partir de chiffres de l'EIU (2018).

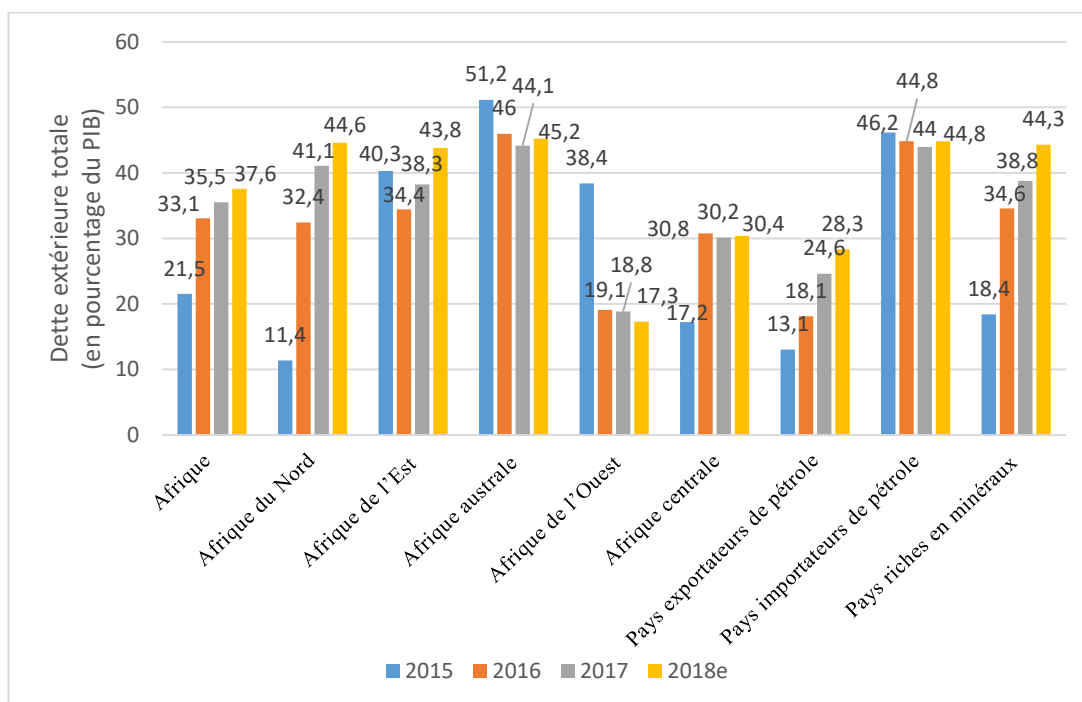
Notes : e = estimations ; p = prévisions.

14. Animés par la volonté d'atteindre les objectifs de développement aux niveaux régional et mondial, les pays redoublent d'efforts pour combler le déficit d'infrastructures sur le continent, ce qui a entraîné un ratio dette publique totale/PIB plus élevé, qui est passé de 33,4 % en 2016 à 51 % en 2018.

15. Les niveaux de la dette sur le continent ont accru le risque de surendettement. Plus de 28 % des pays africains ont enregistré un ratio

dette/PIB supérieur à 50 % en 2018 et certains, comme Djibouti, la Mauritanie, Maurice, les Seychelles et le Soudan ont affiché des ratios dette/PIB qui dépassaient les 100 %. Les gouvernements africains doivent faire porter leurs efforts sur la gestion de la dette, notamment pour ce qui est des sources associées et des structures par échéance, l'objectif étant de réaliser la croissance souhaitée tout en se maintenant aux niveaux de viabilité de la dette. Cette démarche exige un rééquilibrage de la politique budgétaire qui permette de stabiliser les flux de recettes et de dépenses, et de prévenir la détérioration de la situation budgétaire et de la dette.

Figure IV

**Situation de la dette extérieure de l'Afrique, 2015-2018**

Source : Calculs de la CEA à partir de chiffres de l'EIU (2018).

Note : e = estimations.

### L'inflation recule sur fond de resserrement de la politique monétaire mondiale

16. L'inflation a continué de fléchir en 2018 dans les pays africains, passant en moyenne de 14,4 % en 2017 à 11,1 %, ce qui reflète des taux de change relativement stables et une baisse des prix des denrées alimentaires. Cette baisse a compensé pour une large part les effets de la hausse des cours mondiaux de pétrole, en particulier dans les pays importateurs de pétrole. L'inflation a fortement baissé dans les pays exportateurs de pétrole, passant d'une moyenne de 20,7 % en 2017 à 15,4 % en 2018, sous l'effet du recul de l'inflation dans les trois grandes économies que sont l'Afrique du Sud, l'Angola et le Nigéria. Grâce à la baisse de l'inflation, les autorités monétaires ont réussi à maintenir leurs taux directeurs, et certains pays comme le Cabo Verde, l'Égypte, le Ghana et les pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine ont pu réduire leurs taux d'intérêt.

17. D'une manière générale, en 2018, l'inflation a légèrement diminué dans les pays importateurs de pétrole. Toutefois, dans certains de ces pays, elle a augmenté, en Éthiopie par exemple, en raison de la dévaluation de la monnaie et de l'expansion du crédit dans le secteur public, puis au Soudan, par suite de l'augmentation des déficits budgétaires et de la réduction des subventions, et en Égypte, du fait de la hausse des prix d'importation du pétrole qui a accentué

les pressions inflationnistes. Quand on en vient aux sous-régions, le taux d'inflation a augmenté le plus en Afrique de l'Ouest, suivie par l'Afrique du Nord, les mauvaises récoltes au Sahel ayant entraîné une flambée des prix des denrées alimentaires et des prix à l'importation, puis par contrecoup, une hausse des coûts de production.

### **Réduire les déficits courants dans un contexte de rebond des exportations de l'Afrique**

18. Portés par la réduction des déficits courants des pays exportateurs de pétrole et des pays riches en minéraux, les déficits courants ont continué de diminuer en 2018, s'établissant à 3,1 % contre 3,9 % en 2017. Ces pays ont tiré parti de la hausse des cours du pétrole et des produits de base et de l'augmentation de la production de pétrole. Les plus grands exportateurs de pétrole du continent, l'Angola et le Nigéria, ont enregistré une amélioration de leurs déficits courants. Toutefois, certains pays, comme la Mauritanie, le Mozambique, le Niger et les Seychelles, ont fait état d'un creusement de leurs déficits courants dû à l'augmentation de la demande d'importations de biens d'équipement, au renchérissement de l'énergie, en particulier dans les pays importateurs de pétrole, à la montée des prix à l'importation de denrées alimentaires et à l'accumulation des paiements des intérêts sur les dettes publiques.

19. Les exportations de marchandises en Afrique ont augmenté en 2017, après un ralentissement pendant quatre années consécutives, alors que les exportations mondiales progressaient de 10,6 %, soit la plus forte hausse depuis 2012. Les exportations ont augmenté dans le monde en 2017, l'Afrique enregistrant la plus forte hausse, soit 18,3 % comparée aux Amériques, à l'Asie et à l'Europe.<sup>1</sup> L'expansion des exportations africaines s'explique principalement par l'augmentation des prix des produits de base et des dépenses d'investissement et de consommation. Ainsi, la part du continent dans les exportations mondiales totales est passée de 2,2 % en 2016 à 2,4 % en 2017.

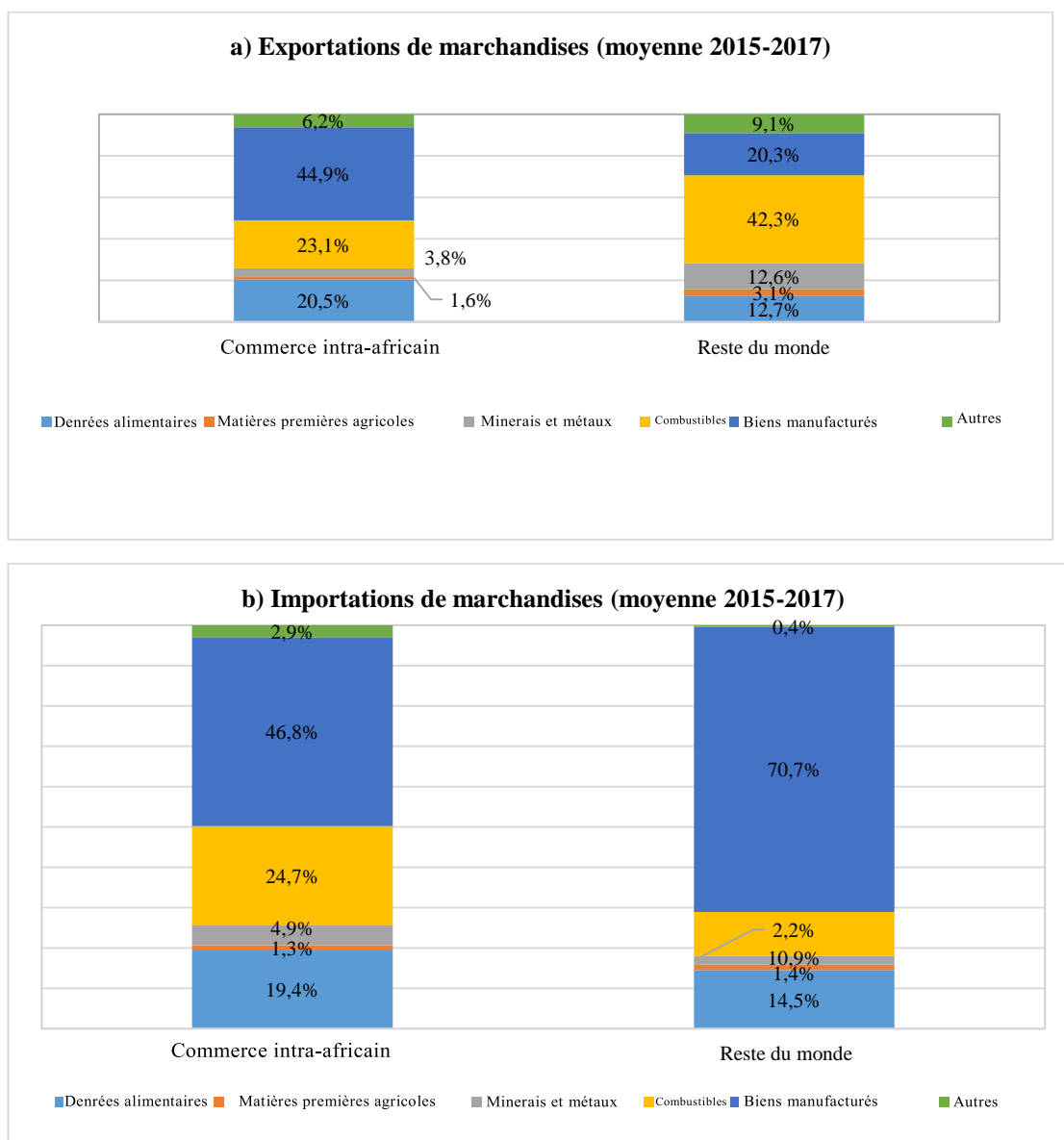
20. L'augmentation des recettes d'exportation a contribué à stabiliser le niveau des réserves de change en Afrique. En pourcentage du PIB, les réserves, adossées à la croissance économique des pays exportateurs de pétrole, sont passées d'une moyenne de 6,8 % en 2017 à 7,1 % en 2018. D'une manière générale, elles demeurent toutefois en deçà des niveaux d'avant l'effondrement des prix des produits de base en 2014.

### **Le commerce intra-africain reste plus diversifié et plus industrialisé**

21. Les produits de base et les matières premières représentent encore une part importante des exportations de marchandises en provenance d'Afrique. À eux seuls, les combustibles représentaient 39,4 % de la valeur des exportations totales du continent en 2017. La part des exportations de produits manufacturés dans les exportations totales de l'Afrique est restée relativement stable d'année en année. Elle a oscillé entre 24,3 % en 1996 et 26,2 % en 2016, puis diminué légèrement pour s'établir à 23,9 % en 2017 (figure V a)). Sur la période 2015-2017, en moyenne, l'Afrique du Sud, le Nigéria et l'Algérie ont été les premiers exportateurs africains vers le reste du monde. En revanche, les importations de marchandises en Afrique montrent un tableau très différent, le total des biens manufacturés représentant 66 % des importations totales de marchandises en 2017, importées pour la plupart du reste du monde (figure V b)). Cette situation révèle que la base technologique dont dispose le continent et sa productivité sont relativement faibles, et qu'il continue de dépendre de partenaires extérieurs pour répondre à ses besoins industriels.

<sup>1</sup> Calculs de la CEA à partir de chiffres de la CNUCED (2018b).

Figure V  
Exportations et importations africaines de marchandises, 2015-2017



Source : Calculs de la CEA à partir de chiffres de la CNUCED (2018b).

22. Pour ce qui est du commerce intra-africain, il importe de noter que les trois quarts des exportations africaines vers des partenaires africains se concentrent dans 13 pays africains seulement, l'Afrique du Sud en absorbant à elle seule près de 45 %. Sur la période 2015-2017, l'Afrique du Sud a été le premier exportateur vers d'autres économies africaines de produits alimentaires, de minerais et de métaux, de machines et de matériel de transport, avec des parts de 28,9, 25,4 et 60,2 % respectivement. L'Esuatini a été le principal exportateur de matières premières agricoles, avec une moyenne de 20,1 % des exportations totales du secteur, et le Nigéria le premier exportateur de combustibles, avec une moyenne de 30,7 %.

23. Si l'on examine les importations provenant de partenaires africains, le tableau tend à être relativement moins faussé, 19 pays africains étant destinataires des trois quarts des importations intra-africaines. Comme pour les exportations, l'Afrique du Sud représente la part la plus importante, même si sa prédominance dans les importations intra-africaines est nettement moins prononcée. En moyenne, sur la période 2015-2017, l'Afrique du Sud a été le premier importateur intra-africain de produits alimentaires, de matières



premières agricoles et de combustibles, la Zambie le premier importateur intra-africain de minerais et de métaux et la Namibie le premier importateur intra-africain de machines et de matériel de transport.

24. Les exportations intra-africaines de services ont cru de 95,7 milliards de dollars des États-Unis en 2016 à 109,1 milliards en 2017, les voyages, les transports et autres services aux entreprises représentant les parts les plus importantes, soit respectivement 44,4, 28,3 et 14,4 % des exportations totales de services du continent en 2017. Cette situation plaide en faveur de politiques commerciales visant à améliorer la performance du secteur des services, en particulier par la mise en place de services modernes ayant eu un impact avéré et important sur la productivité tant des pays développés que des pays en développement. Des cadres réglementaires s'imposent pour les sous-secteurs des services qui comptent une proportion plus large des exportations du secteur, tels que les voyages et les transports, l'objectif étant d'améliorer la performance et la productivité de ces secteurs grâce à une concurrence plus forte et plus saine.

### **Création de la Zone de libre-échange continentale africaine**

25. Compte tenu des caractéristiques du commerce en Afrique évoquées aux paragraphes précédents et du contexte actuel d'incertitude dans le monde, l'approfondissement de l'intégration régionale en Afrique s'impose de plus en plus. Il ressort de l'analyse empirique menée par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) que la création de la ZLECA pourrait contribuer à stimuler le commerce intra-africain et valoriser son contenu industriel, favorisant ainsi de manière importante la transformation et le développement de l'Afrique (CEA, 2015). La ZLECA devrait également atténuer la domination des plus grandes économies d'Afrique sur le marché intra-africain. De fait, l'analyse de la CEA montre, d'une part, que tous les pays pourraient tirer parti de l'expansion du commerce après la suppression des obstacles tarifaires et non tarifaires sur le continent, d'autre part, que les pays les moins avancés en profiteraient probablement le plus en termes relatifs, en particulier en matière de développement des exportations industrielles (CEA, 2018).

26. L'avènement d'accords commerciaux méga-régionaux négociés sans l'Afrique pourrait avoir un impact négatif sur les résultats commerciaux du continent. L'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste, signé le 8 mars 2018 à Santiago, et le Partenariat économique global régional, qui devrait être signé prochainement, sont des exemples de ce type d'accords. Dans ce contexte, les réformes portées par la ZLECA – que l'Afrique contrôle entièrement – peuvent être considérées comme de puissants outils d'atténuation des effets négatifs possibles des chocs extérieurs sur les économies africaines. Elles peuvent aussi contribuer à améliorer les résultats commerciaux du continent en rendant les économies africaines plus compétitives et en favorisant le développement et la modernisation de chaînes de valeur régionales pouvant aider les pays africains à intégrer les chaînes de valeur mondiales.

### **Les flux d'investissements directs étrangers vers l'Afrique continuent de diminuer**

27. Les flux d'investissements étrangers directs (IED) vers l'Afrique ont continué de diminuer en 2017, chutant de 21,5 %, contre 23,4 % pour la baisse de l'IED mondial. Cette tendance mondiale négative est principalement due aux flux de capitaux dans les économies industrialisées, qui ont dégringolé de 37 %. Grâce à l'accélération des efforts d'intégration régionale, les flux d'IED vers l'Afrique devraient croître de 20 % en 2018 et s'établir à 50 milliards de dollars, principalement en raison de la remontée attendue des prix des produits de base et des investissements dans les projets d'infrastructure (CNUCED, 2018a). Les sorties d'IED de l'Afrique ont augmenté de 8 % et se sont établis à 12,1 milliards de dollars, qui sont allés vers les pays développés et les pays en

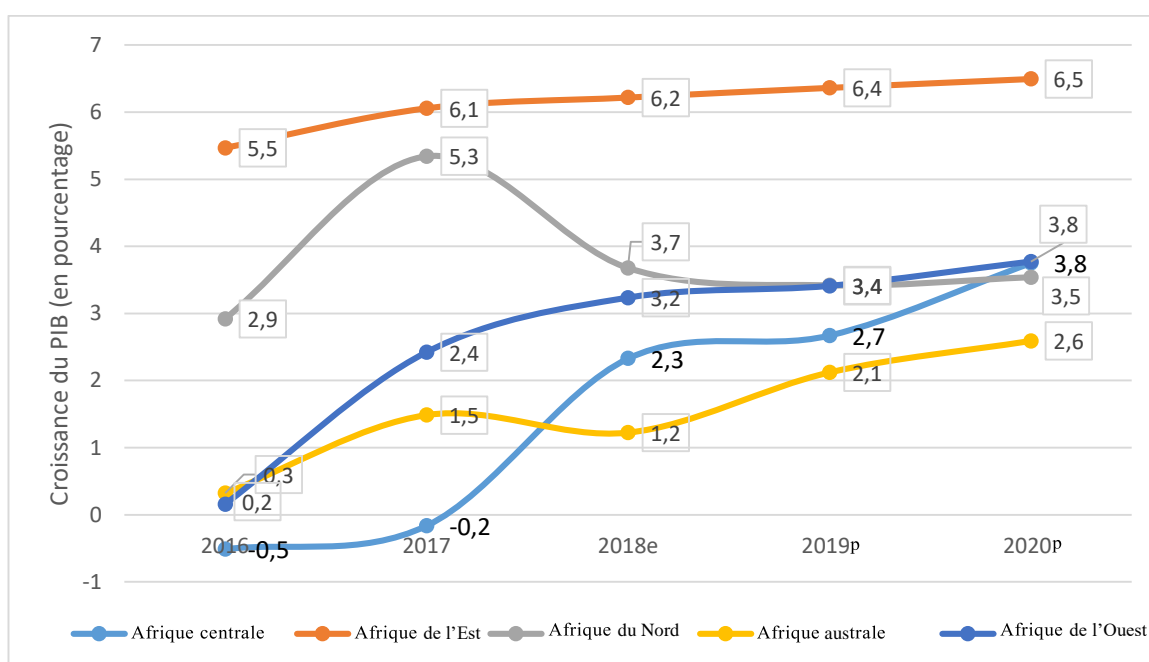
développement. L'Afrique du Sud a été la principale source de sorties d'investissements vers l'étranger, suivie du Nigéria et du Maroc.

## Prévisions et perspectives à moyen terme pour l'Afrique

28. La croissance du PIB réel en Afrique devrait augmenter légèrement, de 3,2 % en 2018 à 3,4 % en 2019 et atteindre 3,7 % en 2020 (figure VI). Cette progression devrait en principe s'opérer principalement sous l'impulsion de l'augmentation continue de la consommation des ménages, de l'accroissement et du maintien des investissements publics, de la hausse des prix des produits de base, de la poursuite des explorations et de la production de pétrole et de l'évolution favorable des conditions climatiques. À l'exception de l'Afrique du Nord, les autres sous-régions d'Afrique devraient afficher des taux de croissance positifs du PIB réel en 2019 et en 2020.

Figure VI

### Perspectives de croissance de l'Afrique par sous-région, 2016-2020



Source : Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (2019).

Note : e=estimations ; p=prévisions.

29. Il convient toutefois de noter que, pour la plupart, les économies africaines peuvent faire face aux risques baissiers dus au resserrement de la politique monétaire et aux politiques protectionnistes des économies avancées, aux chocs liés aux conditions climatiques, en particulier dans les économies tributaires de l'agriculture, aux menaces de terrorisme et de conflits, et au risque élevé de surendettement, qui peuvent entraver les perspectives de croissance dans certains pays. Les pays africains doivent renforcer leur résilience par une combinaison appropriée de politiques budgétaires, monétaires, de change et prudentielles pour maintenir leur dynamique de croissance.

## Évolution récente de la situation sociale en Afrique

30. Quoique lents, les progrès accomplis dans la réduction de la pauvreté en Afrique restent constants. L'incidence de la pauvreté a reculé de 54,3 % en 1990 à 36 % en 2016 (CEA 2017a ; Commission de l'Union africaine et OCDE, 2018). Toutefois, la réduction de la pauvreté n'a pu être réalisée au même niveau que la croissance démographique. Si l'incidence de la pauvreté a reculé, le nombre

de personnes vivant dans la pauvreté absolue reste constant à environ 390 millions (CEA, 2017a). Une caractéristique importante de la pauvreté en Afrique est l'écart de pauvreté, qui est de 15,2 % contre 8,8 % au niveau mondial.<sup>2</sup> Cette donnée explique en partie le ralentissement de la baisse de la pauvreté sur le continent et contribue aux inégalités de revenu dans l'accès aux services publics, en particulier aux services de santé.

31. Bien qu'elles soient dans une tendance baissière, les inégalités de revenus sont relativement élevées, soit 0,44, mesurées selon le coefficient de Gini. Cependant, neuf pays, dans lesquels on note une augmentation du coefficient de Gini sur la période 1993-2008, se trouvent en Afrique australe (Cornia, 2016). Au cours de cette période, les niveaux d'inégalité ont diminué dans sept des 12 pays d'Afrique de l'Ouest, et une lente baisse a été observée dans certains pays d'Afrique de l'Est.

32. Le taux de chômage a légèrement dépassé 7 % en 2017. Il devrait rester stable jusqu'en 2019, à mesure que les pays redoubleront d'efforts pour diversifier leur économie. Toutefois, la part de la population africaine (Afrique du Nord non comprise) classée parmi les travailleurs extrêmement pauvres (ceux qui gagnent moins de 1,90 dollar par jour) a chuté de 52,8 % en 2000 à 33,5 % en 2015 (Afrique du Nord non comprise) (CEA 2017a), et elle devrait continuer à baisser en 2019 pour s'établir à 30,4 % (OIT, 2018).

33. Pour la plupart, les travailleurs pauvres du continent occupent principalement des emplois dans le secteur informel, caractérisé par une productivité et des revenus faibles. La nature même du secteur rend périlleuse toute estimation du nombre réel de personnes y travaillant. Selon les données limitées disponibles, 53 % des emplois non agricoles en Afrique subsaharienne et 31 % en Afrique du Nord (Zulu, Assefa et Sinha 2016) seraient dans le secteur informel. Les femmes comptent de manière disproportionnée pour 74 % dans l'emploi informel.<sup>3</sup> Elles travaillent généralement dans des conditions difficiles caractérisées, par exemple, par de faibles salaires et le manque d'accès aux services de protection sociale.

## Inégalité des sexes et discrimination à l'égard des femmes

34. Si l'Afrique a fait des progrès constants pour parvenir à la parité des sexes dans la conduite des affaires publiques, notamment en obtenant la nomination de femmes comme ministres et députés, des efforts supplémentaires s'imposent dans ce domaine si l'on veut réduire sensiblement les disparités de genre. Selon un rapport récent du Forum économique mondial, au rythme actuel, « il faudra 135 ans, soit plus d'un siècle, pour combler l'écart entre femmes et hommes en Afrique subsaharienne et en Afrique du Nord, la situation est encore moins reluisante » (Forum économique mondial, 2018).

35. En ce qui concerne la santé, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans en Afrique a baissé de 58 %, passant de 148,2 décès pour 1 000 naissances vivantes en 1990 à 62,8 décès en 2017. Comparée aux autres régions du monde, l'Afrique a enregistré le rythme le plus rapide des progrès réalisés dans la réduction de la mortalité des enfants de moins de cinq ans (OMS, 2018). Huit pays (Algérie, Cabo Verde, Égypte, Libye, Maroc, Maurice, Seychelles et Tunisie) ont déjà atteint la cible des objectifs de développement durable consistant à ramener la mortalité des enfants de moins de cinq ans à 25 décès pour 1 000 naissances vivantes. En dépit de ces progrès notables, l'Afrique, dans son ensemble, a la plus forte proportion de décès d'enfants de moins de cinq ans dans le monde. Des progrès analogues ont été enregistrés en ce qui concerne le taux de mortalité maternelle, qui a diminué de 35 % en Afrique subsaharienne, passant de 846 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2000

<sup>2</sup> L'écart de pauvreté permet de mesurer jusqu'à quel point les pauvres d'un pays ou d'une région donnée se situent au-dessous du seuil de pauvreté. Cet écart, exprimé en pourcentage du seuil de pauvreté, représente, chez les pauvres, la marge moyenne par rapport au seuil de pauvreté.

<sup>3</sup> Voir <http://www.unwomen.org/fr/what-we-do/economic-empowerment/facts-and-figures>.

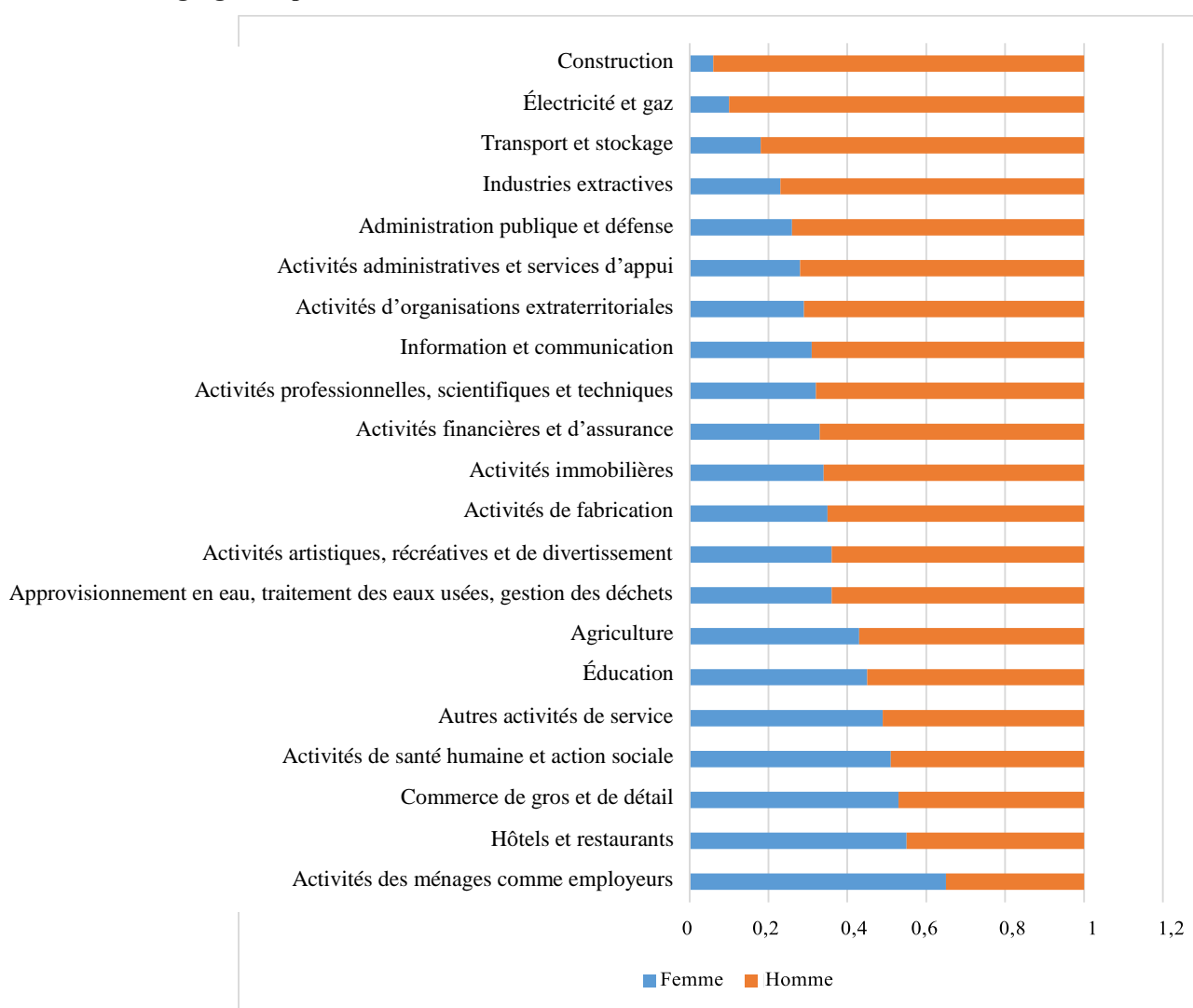
à 546 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2015. Ce chiffre reste toutefois 2,5 fois supérieur à la moyenne mondiale de 216 décès pour 100 000 naissances vivantes (CEA 2017b).

36. Dans le secteur de l'emploi, les disparités entre les sexes sont criardes et restent un enjeu crucial. Les femmes représentent 54,8 % des travailleurs extrêmement pauvres, contre 51,3 % pour les hommes en 2000, soit un écart entre les genres de 3,5 %, malgré une légère baisse à 3 % en 2014 (CEA, 2017a).

37. Une analyse des inégalités entre les sexes dans les secteurs de l'emploi met en évidence une ségrégation professionnelle importante. Les femmes restent concentrées dans les secteurs qui nécessitent peu de compétences techniques, le commerce de gros et de détail par exemple, où elles représentent environ 60 % des employés (figure VII). La majorité d'entre elles s'adonnent également à l'agriculture de subsistance. Liée à cette question est l'écart salarial entre les genres, les femmes gagnant entre 75 et 85 % du salaire des hommes lorsqu'elles exercent un emploi similaire au même niveau de responsabilité (CEA, 2017c).

Figure VII

### Ségrégation professionnelle entre femmes et hommes



Source : OIT (2018).

Note : Les calculs portent sur 22 pays africains.

38. Les inégalités des sexes et la discrimination à l'égard des femmes ont un coût macroéconomique élevé pour le continent et sont un frein au développement. Selon le Programme des Nations Unies pour le développement

(PNUD), les coûts associés aux inégalités des sexes s'élèveraient en moyenne à 95 milliards de dollars par an et en 2014, ils auraient atteint un pic à 104 milliards de dollars. Ce chiffre représente environ 6 % du PIB du continent (PNUD, 2016). Les inégalités des sexes ruineront sans aucun doute les efforts que mène l'Afrique pour atteindre la croissance à deux chiffres dont elle a besoin pour gérer efficacement sa croissance démographique.

39. Les effectifs ont considérablement augmenté dans l'enseignement primaire en Afrique subsaharienne, le nombre d'élèves ayant plus que doublé entre 1990 et 2012, passant de 62 à 149 millions. L'application de l'enseignement primaire universel s'est améliorée, 15 pays ayant supprimé les frais de scolarité depuis 2009, ce qui a permis à un plus grand nombre d'enfants d'avoir accès à l'école primaire. Il convient toutefois de noter que les élèves doivent encore prendre à leur charge les coûts indirects comme le transport et le matériel pédagogique (UNESCO 2015). Les écarts entre les sexes dans l'enseignement primaire en Afrique ont également été largement comblés, le taux de scolarisation des filles par rapport à celui des garçons ayant atteint 92 %, même si les taux varient d'un pays à l'autre (CEA, 2017a). Les écarts entre les sexes dans le taux d'achèvement du cycle primaire restent importants, 9,6 % pour les femmes et 20,8 % pour les hommes, mais ils se creusent à mesure que le niveau d'instruction augmente.<sup>4</sup>

### **Politique budgétaire, développement social et inégalités**

40. La CEA (dans un ouvrage à paraître) souligne que les dépenses de santé et d'éducation des gouvernements africains ont un effet positif et important sur l'investissement et le PIB réel par habitant. Les gouvernements doivent augmenter les fonds alloués à la santé et à l'éducation pour accélérer la croissance, les niveaux actuels des dépenses consacrées à ces secteurs se situant en deçà de ceux de leurs homologues des pays en développement. Actuellement, la proportion des budgets publics consacrée à la santé avoisine en moyenne les 10 % en Afrique, ce qui est inférieur au taux de 15 % fixé dans la Déclaration d'Abuja. Par ailleurs, la part des dépenses publiques consacrées à l'éducation dans les dépenses publiques totales est en moyenne d'environ 14 %, ce qui est également inférieur à l'objectif de 20 %.<sup>5</sup> Alors que les gouvernements s'efforcent d'accroître les dépenses de santé et d'éducation, il importe également de garantir l'efficacité des dépenses afin d'assurer un meilleur accès aux services de santé et d'éducation et d'en améliorer la qualité.

41. Les dépenses publiques d'éducation et de santé ont augmenté alors même que les contributions à l'amélioration des résultats globaux n'ont pas été inclusives. Les gains globaux en Afrique pourraient être accrus et maintenus si les États membres faisaient preuve de plus d'innovation dans leurs efforts visant à mobiliser les recettes fiscales et à les utiliser efficacement pour financer les activités de développement durable. Toutefois, les mesures de partage (avec les ménages) des frais d'éducation et des coûts des services de santé ont accentué les inégalités dans l'accès aux services publics et contribué à la lenteur de la réduction de la pauvreté.

42. La relation entre croissance et résultats sociaux en Afrique est le résultat du faible investissement social dans l'éducation et la santé comparé à d'autres régions. Par exemple, les taux de mortalité maternelle et le PIB par habitant ont une corrélation négative de 0,42 en Afrique, contre 0,61 dans le monde, alors que la couverture sanitaire et le PIB par habitant sont corrélés à 0,32 en Afrique et à 0,58 dans le monde (Commission de l'Union africaine et OCDE, 2018).<sup>6</sup>

<sup>4</sup> Moyenne non pondérée fondée sur les enquêtes EDS de 34 pays africains sur la période 2010-2015. Information obtenue à l'adresse <https://www.statcompiler.com/fr/index.html>.

<sup>5</sup> Les dépenses publiques de santé et d'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales ont été obtenues après calcul des moyennes non pondérées tirées des données de la Banque mondiale (2018c) pour la période 2005-2015.

<sup>6</sup> La couverture sanitaire est la proportion réelle de la population qui utilise les services de santé.

43. Les dimensions de genre dans les politiques budgétaires revêtent une importance cruciale, liées qu'elles sont aux disparités entre les sexes dans l'activité économique (emploi). Cette situation a un impact sur la mobilisation des ressources (recettes) : impôts directs (sur le revenu et la fortune) et impôts indirects (taxe sur la consommation, la propriété et taxes professionnelles). Les femmes sont souvent surtaxées pour les raisons suivantes : a) leur charge de travail domestique non rémunérée n'est pas valorisée et n'est donc pas soumise à l'impôt (en théorie) ; et b) les femmes qui travaillent dans le secteur formel ne peuvent souvent pas prétendre avoir des personnes à charge, leurs enfants étant comptés à la charge de leur mari. Elles doivent par conséquent payer plus d'impôts. Les dépenses publiques ont également des effets différents sur les femmes et les hommes, ce qui, à terme, a une incidence sur les programmes de développement social et de justice sociale du continent.

### **Urbanisation et recettes fiscales pour le développement durable**

44. Quarante-trois pour cent de la population africaine vit en zone urbaine. D'ici 2035, plus de 50 % de la population du continent vivra en zone urbaine, ce qui ne manquera pas d'avoir de profondes implications économiques et sociales (CEA, 2017a). La croissance de la population urbaine, et en particulier l'expansion de la classe moyenne, offrent d'immenses possibilités d'investissement, de production et de consommation. Comme dans la plupart des pays du monde, le niveau de vie est plus élevé en zone urbaine qu'en zone rurale dans les pays africains, du point de vue des revenus et de l'accès aux services. Les écarts varient considérablement d'un pays à l'autre, mais en général, la tendance reste en faveur des zones urbaines. Il importe de noter que les ratios des salaires dans l'emploi formel et informel penchent fortement en faveur des villes, même si les écarts varient considérablement selon les pays. La disponibilité de revenus plus élevés en zone urbaine contribue aux efforts visant à améliorer l'accès aux services sociaux comme la santé, l'éducation, l'eau et l'assainissement (CEA, 2012).

45. Tout aussi important, l'amélioration des résultats en matière de bien-être en zone urbaine reflète l'augmentation des activités économiques, qui ont une forte incidence sur la mobilisation des ressources intérieures. Les villes africaines qui sont des pôles économiques peuvent contribuer efficacement à la collecte des recettes fiscales grâce à toute une panoplie d'instruments financiers innovants.

46. La tendance à l'urbanisation en Afrique s'est accompagnée d'une classe grandissante de consommateurs dans les zones urbaines de la région. L'augmentation des revenus des ménages, en particulier dans les villes, fournit une base formidable pour accroître les revenus par la consommation et les taxes foncières en vue de financer le développement durable.

47. Dans la foulée de l'urbanisation rapide que l'on observe en Afrique, les villes joueront un rôle crucial dans le développement économique et social de la région. Les villes d'Afrique comptent en moyenne pour environ 55 % du PIB total (CEA, 2017a), principalement sous l'impulsion des investissements et de l'expansion des secteurs du bâtiment, des mines, de l'électricité et des services. Dans certaines zones d'Afrique comme le Gauteng (Afrique du Sud), et dans des villes comme le Caire et Lagos, le passage de l'emploi rural à l'emploi urbain représente 20 à 50 % de la croissance de la productivité.

48. À mesure que l'urbanisation s'intensifie dans un pays, et surtout si les niveaux de revenu augmentent, la terre devient de plus en plus importante pour financer le développement durable (ONU-Habitat, 2016). Plus précisément, en Afrique, il est possible de générer davantage de recettes grâce à l'augmentation des taxes résultant d'une large utilisation des terres et des activités liées à la terre dans les villes du continent. La récupération des plus-values foncières est devenue un outil de financement qui peut potentiellement créer la marge de

manœuvre budgétaire nécessaire aux niveaux local et national (Groupe de recherche sur la croissance économique en Chine, 2011). S'inspirant de la réussite du modèle de financement de la zone économique spéciale de Shenzhen en Chine, l'Afrique pourrait mobiliser et utiliser de manière productive les villes pour accroître les revenus par des concessions foncières, des redevances d'usage, des émissions d'obligations municipales et des marchés financiers.

49. Les villes disposent également d'agglomérations d'activités économiques : marchés d'exportation, marchés de capitaux, marchés boursiers, marchés financiers et marchés de biens. Ces facteurs stimulent la productivité potentielle des villes et font des centres urbains des « moteurs de croissance et de développement », ce qui, par voie de conséquence, élargit l'assiette de l'impôt. Aussi les autorités devraient-elles saisir l'occasion offerte par la transition urbaine rapide en Afrique pour tirer parti de l'urbanisation comme un puissant moyen de générer des recettes fiscales par la fiscalité en vue de financer le développement durable.

### **Incidences sur les politiques**

50. Le taux de croissance économique actuel de 3,2 % en Afrique n'est pas suffisant pour éliminer la pauvreté ou atteindre les objectifs de développement durable. L'Afrique se doit d'accélérer son taux de croissance et de le porter à deux chiffres d'ici 2030 en faisant passer le niveau des investissements à 30-35 % du PIB et en améliorant sensiblement la productivité.

51. Les pays africains doivent s'engager dans des réformes visant à renforcer la résilience, à accroître le potentiel de croissance et l'inclusivité, et à avancer vers la réalisation des objectifs de développement durable. Des politiques ciblées s'imposent pour renforcer les efforts de transformation structurelle du continent et faciliter la réaffectation du travail et du capital vers des secteurs plus productifs. Ces efforts devraient pour leur part permettre d'ouvrir la voie à la réalisation des objectifs de développement durable.

52. Pour accélérer le rythme de développement de la région et renforcer la voie vers la réalisation des priorités que sont la recherche d'une prospérité plus grande, la réduction de la pauvreté et le développement durable, il importe de réduire sensiblement la mortalité maternelle et d'éliminer les disparités entre les sexes dans l'éducation et l'emploi. Ces démarches devraient aller de pair avec le renforcement de l'efficacité des dépenses publiques dans une logique d'amélioration de la gestion des finances publiques et d'affectation judicieuse des dépenses. Il importe également de ménager une large marge de manœuvre budgétaire en renforçant la mobilisation des ressources par une politique et une administration fiscales efficaces et en élargissant l'assiette de l'impôt, compte dûment tenu des dimensions de genre des politiques fiscales et budgétaires.

53. Pour réduire les vulnérabilités liées à la conjoncture économique mondiale (resserrement des marchés financiers mondiaux, fluctuations monétaires, sorties de capitaux et volatilité des prix des produits de base), les pays africains doivent renforcer leur résilience en combinant de manière appropriée politique budgétaire, politique monétaire, politique de change et politique prudentielle pour maintenir leur dynamique de croissance.

54. Les pays africains important pour la plupart une bonne partie de leurs produits manufacturés et agricoles de l'extérieur du continent et un pourcentage plus élevé du commerce intra-africain étant concentré sur les machines et le matériel de transport, il est nécessaire de poursuivre la diversification et la transformation structurelle pour mieux soutenir l'industrialisation en Afrique par le commerce. Il s'agit là d'une formidable opportunité de modernisation industrielle qui devrait, par contrecoup, entraîner une augmentation des exportations et des réserves de change et une réduction des obligations des pays en matière de service de la dette. Les niveaux d'endettement élevés du continent pourraient avoir de graves incidences sur son développement à long terme. Par conséquent, des mesures plus pertinentes de gestion de la dette s'imposent pour

gérer plus efficacement les effets négatifs sur la croissance qui peuvent découler des risques et des incertitudes liés à la monnaie nationale et aux taux d'intérêt.

55. Les pays africains se sont engagés à atteindre l'objectif de dépense de 15 % des dépenses publiques totales au moyen de différents cadres, mais les dépenses moyennes de santé publique ont été en deçà de l'objectif de 10 %. Le mandat plus large concernant les objectifs de santé énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 exige une attention renouvelée pour la réalisation d'une cible consistant à assurer rapidement de meilleurs résultats dans le domaine social. L'importance des dépenses des ménages ou des dépenses accessoires a entraîné l'appauvrissement des groupes à faible revenu. Aussi, les dépenses de santé doivent être principalement orientées vers des dépenses durables et inclusives conformes aux objectifs régionaux et internationaux. Des instruments de protection sociale pourraient être mis en œuvre pour garantir l'accès à la santé des groupes à faible revenu.

56. Conformément au Programme d'action d'Addis-Abeba de 2015, dans lequel la mobilisation des ressources intérieures est reconnue comme la méthode la plus viable de financer le développement durable, les autorités devraient saisir l'occasion qu'offre la transition urbaine rapide en Afrique pour tirer parti de l'urbanisation comme puissant moyen de générer des recettes budgétaires par la fiscalité pour financer le développement durable.



## Références

Commission de l'Union africaine et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2018). Dynamiques du développement en Afrique – Croissance, emploi et inégalités. Addis-Abeba : Commission de l'Union africaine, Paris : OCDE.

Cornia, Giovanni A. (2016). Une analyse économétrique des causes de la bifurcation de l'évolution des inégalités dans les pays d'Afrique subsaharienne entre 1990 et 2011. Projet sur les inégalités, Projet du Bureau régional pour l'Afrique du Programme des Nations Unies pour le développement : Série de documents de travail 4/2016. Disponible à l'adresse de [fichier:///C:/Users/freelancers/Downloads/RBA\\_WPS\\_4\\_v7.pdf](file:///C:/Users/freelancers/Downloads/RBA_WPS_4_v7.pdf).

Commission économique pour l'Afrique (CEA) (2012). Évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Éthiopie : Rapport sur les Objectifs du Millénaire pour le développement, 2012. Disponible à l'adresse <http://planipolis.iiep.unesco.org/fr/2012/assessing-progress-towards-millennium-development-goals-ethiopia-mdgs-report-2012-6105>. Addis-Abeba (Éthiopie).

\_\_\_\_\_ (2015). Rapport économique sur l'Afrique : l'industrialisation par le commerce. Addis-Abeba, CEA.

\_\_\_\_\_ (2017a). Urbanisation et industrialisation pour la transformation de l'Afrique. Rapport économique sur l'Afrique. Addis-Abeba, CEA.

\_\_\_\_\_ (2017a). Rapport sur le développement durable en Afrique, 2017 : suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et des objectifs de développement durable. Numéro de vente E.17.II.II.K.5.

\_\_\_\_\_ (2017c). Autonomisation économique des femmes dans un monde du travail en pleine évolution : enjeux et opportunités en Afrique. Document d'information pour la réunion ministérielle consultative préalable à la CSW61, Addis-Abeba, 26-27 janvier 2017.

\_\_\_\_\_ (2018). Une évaluation empirique des modalités concernant les marchandises de la ZLECAf : messages clés. Disponible à l'adresse <https://www.uneca.org/fr/publications/une-%C3%A9valuation-empirique-des-modalit%C3%A9s-concernant-les-marchandises-de-la-zone-de-libre>.

\_\_\_\_\_ (à paraître) Rapport économique sur l'Afrique : la politique budgétaire au service du financement du développement durable en Afrique.

Economist Intelligence Unit (EIU) (2018). Base de données de l'EIU. Disponible à l'adresse <http://www.eiu.com/>. [www.eiu.com](http://www.eiu.com/). Consultée le 16 janvier 2019.

Organisation internationale du Travail (OIT) (2018). Emploi et questions sociales dans le monde – Tendances de l'emploi des femmes. Genève : OIT.

Groupe de recherche sur la croissance économique de la Chine (2011). Urbanisation, expansion fiscale et croissance économique. (En chinois avec un résumé en anglais.) Jingji Yanjiu (Economic Research Journal), vol. 46, n° 11, p. 4-20.

Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (2019). Situation et perspectives de l'économie mondiale 2019 Nations Unies, New York.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) (2018a). Rapport sur l'investissement dans le monde 2018 : l'investissement et les nouvelles politiques industrielles Numéro de vente E.1811.D.4.

\_\_\_\_\_ (2018b). UNCTADStata. Disponible à l'adresse <http://unctadstat.uncat.org/FR/>. Consulté le 17 janvier 2019.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (2016). Rapport sur le développement humain en Afrique : Accélérer les progrès en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes en Afrique. New York, PNUD.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), (2015). Éducation pour tous 2000-2015 : progrès et enjeux. Paris, UNESCO.

Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) (2016). Rapport régional d'Habitat III pour l'Afrique : innovations en matière de logement et développement urbain durable en Afrique. Nations Unies.

Banque mondiale (2018a). Africa's Pulse n° 18 : une analyse des enjeux qui façonnent l'avenir économique de l'Afrique Washington, Groupe de la Banque mondiale.

\_\_\_\_\_ (2018b) Africa's Pulse en cinq cartes : stimuler la productivité en Afrique subsaharienne : importance du capital humain. Washington, Groupe de la Banque mondiale.

\_\_\_\_\_ (2018c). Indicateurs du développement dans le monde. Disponible à l'adresse <http://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=World-Development-Indicators>. Consultés le 16 janvier 2019.

Forum économique mondial (2018). Rapport sur l'écart entre les sexes dans le monde. Davos, Suisse, Forum économique mondial.

Organisation mondiale de la Santé (OMS) (2018), base de données de l'Observatoire mondial de la santé. Disponible à l'adresse <http://apps.who.int/gho/data/view.main.182?lang=en>. Consultée le 24 décembre 2018.

Zulu Jack. J., Kalkidan Assefa et Saurabh Sinha (2016). L'emploi informel et les inégalités en Afrique : le cas de la Tanzanie. Document présenté à la Conférence mondiale sur la prospérité, l'égalité et la durabilité : perspectives et politiques pour un monde meilleur. New Delhi, 1-3 juin.